

La Zakat et les Banques
Ecole de Management Strasbourg
26 mai 2012



Dans le cadre du programme de recherche « *Banques et Finance Islamique* » soutenu par l'Agence Nationale de la recherche, un colloque « La Zakat et les banques » est organisé le 26 mai 2012 à l'Ecole de Management Strasbourg.

L'implantation annoncée de diverses institutions financières islamiques en France, ainsi que la volonté affichée de banques françaises de développer cette finance, se heurteront assurément à certaines difficultés qui trouvent leur source dans l'intégration en droit français d'obligations de droit musulman telle que la Zakat. Outre une présentation du régime de la Zakat, l'objectif retenu est de s'intéresser à l'insertion de la finance islamique et de la Zakat en France, et de tenter d'apporter des réponses aux questions qu'elle ne manquerait pas de soulever.

Partenaires du colloque : AEDBF (Association Européenne pour le Droit Bancaire et Financier), ACERFI (Audit, Conformité Et Recherche en Finance Islamique), ANR (Agence Nationale de la Recherche), CDE (Centre du Droit de l'Entreprise), LARGE (Laboratoire de Recherche en Gestion et Économie), LexisNexis, l'Institut de Finance de Strasbourg, PRISME (Politique, Religion, Institutions et Sociétés, Mutations Européennes- UMR du CNRS), IRTI (Islamic Research and Training Institute).

Inscription obligatoire avant le 21 mai 2012

<http://bit.ly/JCU9tX>



Programme

8h30 - Accueil

Banques et Zakat, la présentation

Présidence: M. Laurent Weill, professeur des universités, directeur du LaRGE (Laboratoire de Recherche en Gestion et Économie), Université de Strasbourg.

9h - M. Oussama Mohammed Nabil Ali, professeur invité à l'Université de Strasbourg, professeur à l'Université d'Al-Azhar, Caire, Doyen de l'Institut Supérieur de Langues, « La Zakat, obligation de l'assujetti ou droit du bénéficiaire, question de perspective »

9h30 - M. Ibrahim Zeyyad Cekici, Doctorant à l'Université de Strasbourg, « La Zakat, questions choisies du régime général en droit musulman »

10h - M. Monzer Kahf, Professeur a la Faculty of Islamic Studies, Islamic Foundation, Qatar, « Zakat et banques, l'analyse économique » (présentation en anglais)

10h30 - Pause

11h - M. Mohamed-Bachir Ould Sass membre du comité charia ACERFI (Audit, Conformité Et Recherche en Finance Islamique), « Banques et Zakat en droit musulman »

11h30 - Débats

12h – Déjeuner à l'EM Strasbourg

Banques et Zakat, l'insertion

Présidence: M. Michel Storck, professeur des universités, directeur du CDE (Centre du Droit de l'Entreprise), Université de Strasbourg.

14h - M. Sâmî Hazoug, Co-responsable du DU de finance islamique, chargé d'enseignement à l'École de Management de Strasbourg, « Banques et Zakat, analyse civiliste (droit bancaire et droit des obligations) »

14h30 - M. Frédéric Durand, Avocat à la Cour, Docteur en droit, chargé d'enseignement à la faculté de droit de l'Université de Nancy, « Banques et Zakat, analyse du fiscaliste »

15h - M. Jérôme Lasserre-Capdeville, Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg, « Banques et Zakat, analyse du pénaliste »

15h30- Pause

16h - Débats

16h30 - M. le professeur Laurent Weill ou M. le professeur Michel Storck, « Banques et Zakat, synthèse »